



## PROCES-VERBAL

### COMMISSION DEPARTEMENTALE FUTSAL

---

Réunion du 16 novembre 2021

---

**Président** : M. MAUJEAN David.

**Vice-Président** : M. BERTIN Denis.

**Secrétaire et Secrétaire Adjoint** : M. BRUERRE Mickael.

**Membres** : M. LECUYER Alain / M. AMEDRO Éric.

**Absent excusé** : M. LAURENT Maxence / M. COLLINET Éric / M. SERVAIS Alexis.

---

Début de séance à 19H00.

La Commission Futsal s'est réunie dans les locaux du CLUB de REIMS ST ANNE à CORMONTREUIL. Nous remercions le club pour son accueil.

Approbation du PV du 05 Octobre 2021 à l'unanimité.

#### I – Présentation des nouveaux membres

Nous souhaitons la bienvenue aux 2 nouveaux membres.

Le 1<sup>er</sup> membre est Mr Éric AMEDRO, actuellement arbitre herbe R2 et Futsal R1. Il écume les terrains depuis une dizaine d'années. Il occupe aussi une autre fonction en ligue : REFERENT LGEF FUTSAL, secteur Champagne-Ardenne.

Le 2<sup>ème</sup> membre est Mr Alexis SERVAIS, joueur de Futsal au club de NEC. Mais n'a pas pu être là pour une raison médicale.

Au nom du District et de l'ensemble de la Commission Futsal nous les remercions pour leur engagement et leurs souhaitons la bienvenue.

## II – Frais de déplacement des arbitrages

La Commission demande si l'on peut augmenter la distance à effectuer par un arbitre pour se rendre à une rencontre et que les frais kilométriques soient pris en compte. En effet, les désignations d'arbitre sont répétitives donc peu de turn-over ; les raisons sont liées à la limitation des kilomètres indemnisés. Selon M. Denis BERTIN, la distance maximum est de 70 km. Après concertation des membres de la Commission, le kilométrage idéal serait de 100 km. La Commission demande que **cette question soit posée à l'AG du District par le Président de la Commission M. David MAUJEAN.**

## III - Reports et réserves

Lors du match qui opposait : St Martin contre Chalons cheminots 3, une réserve a été posée par le club de St Martin / pré. La réserve concerne l'identité d'un joueur. La Commission Futsal propose de convoquer certains acteurs du match : le joueur incriminé, les 2 capitaines, les dirigeants de la table de marque et l'arbitre de la rencontre ; en concertation avec la commission des litiges.

## IV – Futsal adapté

Le Président de la Commission rend compte de la bonne tenue des équipes Futsal adapté lors de leur après-midi du 21 octobre au Five de Reims et qu'une autre après-midi sera reconduite en janvier 2022.

La Commission de Futsal prend acte d'une nouvelle équipe en Futsal adapté. Cela fait 6 équipes dans leur groupe.

## V – Nouvelle équipe futsal

Une nouvelle équipe demande à intégrer le championnat de Futsal district en deuxième phase et la Coupe Futsal District pour cette année ; « **FAVEROLLES ET COEMY** ».

Le secrétaire de la Commission entrera en contact avec le responsable de la nouvelle équipe afin que le club puisse faire le nécessaire auprès du service compétition du District.

## VI – Fin de la première phase de championnat

Le classement final est prévu fin décembre afin de proposer à la LGEF les équipes souhaitant accéder aux Inters district. Certains matchs sont reportés début janvier 2022 pour cause de Coupe Nationale Futsal ou autres cas. Dans le courant du mois de décembre, la Commission sondera pour savoir quels clubs souhaitent accéder au niveau ligue via les inters district.

En 1<sup>er</sup> temps, un mail sera envoyé aux responsables des équipes par rapport au classement définitif.

Puis dans un 2<sup>ème</sup> temps, suivant les réponses, d'autres mails pourront être envoyés aux potentiels clubs pouvant accéder en inter district (ligue).

## VII – Question ou remarques diverses

### Rappel : amende des forfaits

La Commission souhaiterait connaître le coût d'un forfait simple et général, puis de le réactualiser en concertation avec le District.

Pour mémoire la commission antérieure avait pris la décision suivante :

- *forfait simple 30 euros, - forfait général 70 euros.*

### Formation : FIA

La Commission prévoit d'organiser une FIA FUTSAL adulte et jeune, afin de former les futurs jeunes arbitres ligue.

Cette formation devrait se réaliser dans l'année 2022.

\*\*\*\*\*

### Prochaine réunion

La prochaine réunion est prévue le 21 décembre 2021 au Club de Saint Martin / pré à 19h00.

La séance est levée à 20h30.

Le président :

M. MAUJEAN David

Le secrétaire :

M. BRUERRE Mickael